



Direction
territoriale
Bassin
de la Seine

Unité Territoriale
Boucles de la Seine

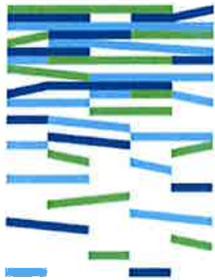
Bougival, le

17 NOV. 2017



ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT
Montmorency II
65, avenue de Bretagne
CS 21137
76175 ROUEN Cedex 1

Objet : Aménagement ZAC du Halage à St Étienne du Rouvray
Affaire suivie par Jacques Bucaille – réf 20171026
Tél : 02.32.08.31.63 – courriel : jacques.bucaille@vnf.fr



Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet de reconversion et de développement du secteur industriel dénommé « Seine Sud » engagé par la Métropole Rouen Normandie, une zone d'aménagement concerté (ZAC) sera créée sur la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray.

A ce titre, deux ouvrages de rejet des eaux pluviales et d'évacuation des crues devront être mis en œuvre sur le domaine public fluvial de l'Etat, géré par Voies navigables de France.

Vous avez d'ores et déjà mon accord de principe pour l'installation de ces rejets, sous réserve que mes services valident les plans des ouvrages projetés que je vous prie de bien vouloir leur transmettre au plus vite.

J'attire votre attention que cette autorisation de principe ne sera effective qu'après la signature de la convention d'occupation temporaire (COT) soumise à la taxe hydraulique, conformément au guide tarifaire en vigueur, sur la base des plans entérinés par Voies navigables de France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Daria ORLAC'H
Chef de l'Unité Territoriale d'Itinéraire Boucles
de la Seine

23 Île de la Loge – 78380 Bougival
T. +33 (0)1 39 18 23 45 - F. +33 (0)1 39 69 67 41 - www.vnf.fr - www.bassinodelaseine.vnf.fr

Établissement public de l'État à caractère administratif,
article L 4311-1 du code des transports TVA Intracommunautaire FR 89 130 017 791
SIRET 130 017 791 00034, Compte bancaire : Agent comptable de VNF, ouvert à la DRFIP Ile-de-France et de Paris
n° 10071 75000 00001005259 17, IBAN FR76 1007 1750 0000 0010 0525 917, BIC n°TRPUFRP1